

Compte rendu du Conseil scientifique du GDR PCHE Réunion téléphonique du 4 novembre 2010

Présents: J. Knödseder, J. Carr, D. Barret, J. Novak, M. Barsuglia, A. Marcowith, S. Rosier-Lees, G. Dubus

OdJ:

- propositions de médailles sections 3 et 17
- renouvellement et transformation en programme national
- appel d'offre 2011

Médailles

Rappel des intitulés des médailles et des publics visés. Historique des médailles passées.

Le gdr est sollicité tous les ans par les sections pour donner des propositions. On essaye de donner suite cette année.

La section 3 avait donnée une date limite au 30 septembre mais il semble toujours possible d'envoyer des propositions, la réunion n'ayant pas eu lieu.

Nous ne sommes pas obligés de nous en tenir aux candidats déjà proposés (nous ne connaissons d'ailleurs pas toute la liste).

On examine la liste des candidats.

Plusieurs chercheurs sont malheureusement sans doute trop âgés pour la médaille de bronze.

La difficulté de l'exercice est soulignée: on n'a pas de dossiers, on ne connaît pas tous les candidats aussi bien, la liste n'est pas complète.

Malgré ces imperfections, il est positif de faire cet effort.

Les candidatures sont d'un très bon niveau et il n'apparaîtra pas déraisonnable qu'elles soient soutenues par le CS du PCHE.

Marianne Lemoine-Goumard (CENBG) et Régis Terrier (APC) sont retenus sur la liste section 3.

Le CS du PCHE juge qu'il ne peut pas départager entre ces deux excellents jeunes chercheurs et décide donc de soumettre ces deux propositions pour la médaille de bronze à la section 3.

Delphine Porquet (Strasbourg) est retenue comme proposition pour la médaille de bronze section 17.

[A noter que D. Porquet, membre du CS, n'était pas présente lors de cette réunion et que l'exclusion par principe des membres du CS pénaliserait l'exercice en le privant de membres actifs et reconnus de la communauté].

Benoit Mours (LAPP), PI de Virgo, est proposé pour la médaille d'argent à la section 3.

Eric Gourgoulhon (Luth) est proposé pour la médaille d'argent à la section 17.

Devenir du PCHE

Rappel des échéances: fin du PIR particules et univers et du GdR PCHE à la fin 2011. Se pose le problème du renouvellement: GdR et PIR sont des structures transitoires. Une réunion du CS du PIR est organisé par Stavros Katsanevas le 16 novembre. JK souhaite recueillir l'avis du PCHE pour s'y préparer.

Les succès et les progrès accomplis dans l'interdisciplinarité demandent une suite à

ces actions. Le passage à un programme national est une manière de pérenniser ceci. Les instances sont a priori favorable à un programme national PNHE qui serait piloté par l'in2p3 avec participation autres instituts (cea ?) dans l'esprit de ce qui se fait actuellement. Ce serait le premier PN piloté par l'in2p3.

Rappel des différents programmes de l'insu: pavage thématique de la discipline, ont pour mission l'animation et le soutien d'actions R&D (jusqu'à un certain montant) dans leurs disciplines. Budgets de 100-400 keuros. A noter le PNCG, piloté par l'insu mais avec participation in2p3 et cea (budget ~400 keuros).

JK atteint des inputs du CS sur le document qu'il a fait circuler et qu'il souhaite soumettre aux instances.

Discussion sur les périmètres respectifs PIR et PNHE mais il est difficile de traiter cette question qui est hors de notre champ d'actions. Le souhait est de proposer aux instances ce que pourrait être un PNHE.

Dans ce cas, il faudrait avoir un budget suffisamment conséquent pour pouvoir traiter qq actions R&D significatives: 400 keuros semble correct et pas très éloigné de ce qui est actuellement attribué via le PIR aux thématiques PCHE.

Il est souligné que cette proposition n'a pas pour but d'affaiblir un futur PIR mais de participer de manière constructive à la question du renouvellement.

Appel d'offre 2011

Il reste des reliquats de 2010, il faut alors encourager/motiver la communauté à faire des propositions. Pour 2011, il a été suggéré de mettre un accent particulier sur les thématiques « Univers comme laboratoire » et « Rayons cosmiques » (anniversaire de la découverte des rayons cosmiques – quoi que c'est plutôt 1912 qui est retenu comme année de découverte).